CAMPUS LEO LAGRANGE

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège social :
150, rue des Poissonniers
75883 PARIS CEDEX 18

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

2, Rue Mahatma Gandhi
13090 AIX-EN-PROVENCE

Société de Commissaires aux comptes membre de la Compagnie d'Aix-Bastia

CAMPUS LEO LAGRANGE

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège social :
150, rue des Poissonniers
75883 PARIS CEDEX 18

RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

A l'Assemblée Générale de l'association CAMPUS LEO LAGRANGE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CAMPUS LEO LAGRANGE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.
Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier, et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

• il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

• il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

• il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

• il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Aix-en-Provence, le 25 mai 2023.



ACN AUDIT,
Alain CERAULO
Commissaire aux Comptes associé

Association : CAMPUS LEO LAGRANGE
Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- Bilan Actif -

Rubriques	Brut	Amortissement	Net 2022	Net N-1
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	8 030,76	8 030,76		36,97
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total immobilisations incorporelles	8 030,76	8 030,76		36,97
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels	4 223,02	3 700,55	522,47	975,73
Autres immobilisations corporelles	89 749,68	53 077,06	36 672,62	50 403,70
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Total immobilisations corporelles	93 972,70	56 777,61	37 195,09	51 379,43
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	50,00		50,00	50,00
Prêts	1 804,00		1 804,00	1 804,00
Autres immobilisations financières	8 960,00		8 960,00	8 960,00
Total immobilisations financières	10 814,00		10 814,00	10 814,00
Total I	112 817,46	64 808,37	48 009,09	62 230,40
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	844 846,26	20 423,75	824 422,51	949 792,74
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	3 344,18		3 344,18	11 966,20
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	53 505.75		53 505.75	86 916.29
Charges constatées d'avance	3 929,94		3 929,94	4 076,88
Total II	905 626,13	20 423,75	885 202,38	1 052 752,11
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
Total général	1 018 443,59	85 232,12	933 211,47	1 114 982,51

Association : CAMPUS LEO LAGRANGE
Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- Bilan Passif -

Rubriques	Net 2022	Net N-1
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise	50 789,62	23 838,16
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise	40 000,00	69 173,54
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	20 000,00	20 000,00
Report à nouveau	52 569,62	123 254,52
Excédent ou déficit de l'exercice	**(108 950,39)**	**(70 684,90)**
Total situation nette	**54 408,85**	**165 581,32**
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 783,86	2 220,87
Provisions réglementées		
Total autres fonds associatifs	**1 783,86**	**2 220,87**
Total I	**56 192,71**	**167 802,19**
Fonds reportes et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
Comptes de liaison		
Total II		
Provisions		
Provisions pour risques	3 306,29	18 133,61
Provisions pour charges	27 415,82	36 852,24
Total III	**30 722,11**	**54 985,85**
Dettes		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	77 599,75	98 969,28
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	430 062,36	490 249,48
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	119 844,18	134 203,86
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	110 251,81	104 538,45
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	108 538,55	64 233,40
Total IV	**846 296,65**	**892 194,47**
Ecarts de conversion passif		
Total général (I + II + III + IV + V)	**933 211,47**	**1 114 982,51**

Association : CAMPUS LEO LAGRANGE
Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- Compte de résultat -

Rubriques	Net 2022	Net N-1
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services	1 472 474,07	1 498 919,53
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	1 472 474,07	1 498 919,53
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs	68 801,50	59 090,99
Concours publics et subventions d'exploitation	10 248,18	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	58 553,32	59 090,99
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	19,60	33,08
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**1 541 295,17**	**1 558 043,60**
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	736 058,21	794 012,35
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	48 990,67	38 384,66
Salaires et traitements	612 214,36	531 139,72
Charges sociales	220 371,19	180 383,23
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	23 498,94	34 371,07
Dotations aux provisions		7 897,38
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	7 272,63	42 419,22
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**1 648 406,00**	**1 628 607,63**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	**(107 110,83)**	**(70 564,03)**
Produits financiers :		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	0,70	0,60
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	**0,70**	**0,60**
Charges financières :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	510,28	182,77
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (IV)	**510,28**	**182,77**
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	**(509,58)**	**(182,17)**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	**(107 620,41)**	**(70 746,20)**

- Compte de résultat (Suite) -

Rubriques	Net 2022	Net N-1
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	437,01	437,01
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	437,01	437,01
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	494,09	
Sur opérations en capital	1 272,90	375,71
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	1 766,99	375,71
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V- VI)	(1 329,98)	61,30
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VII)		
Total des produits (I + III + V)	1 541 732,88	1 558 481,21
Total des charges (II + IV + VI + VII + VII)	1 650 683,27	1 629 166,11
Excédent ou déficit	(108 950,39)	(70 684,90)

Contributions volontaires en nature	Net 2022	Net N-1
Produits		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	342,36	
TOTAL	342,36	
Charges		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	342,36	
TOTAL	342,36	

Annexes

- Présentation générale –

Association : CAMPUS LEO LAGRANGE
Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Les chiffres clés du bilan de l'exercice clos le 31/12/2022 sont :

Total du bilan : 933 211,47 €
Total des charges : 1 650 683,27 €
Total des produits : 1 541 732,88 €
Résultat de l'exercice : (108 950,39) € ou () si déficit

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022. Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 16 mai 2023 .

1 – Activité de l'association

Campus Léo Lagrange est l'association thématique nationale de « formation d'animateurs et d'acteurs de la cité » de la Fédération Léo Lagrange.

Campus Léo Lagrange a pour objet la réalisation, la représentation et le développement des activités de cette thématique en direction prioritairement des publics de la Fédération Léo Lagrange sur l'ensemble du territoire français et à l'étranger.

2 - Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été élaborés dans le respect du règlement 2018-06 du 05 décembre 2018 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels applicables à la clôture de l'exercice.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3 - Immobilisations

L'association applique le règlement ANC n°2018-06.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Licences et Logiciels	1 an
Installations Générales et Techniques	10 ans
Matériel et outillage	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel de bureau	3 à 5 ans
Matériel informatique fixe - Unité centrale, Micro-informatique - Périphériques (imprimante, scanner…) Matériel informatique portable	 5 ans 5 ans 3 ans

4 - Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

5 - Stocks

Non applicable.

6 - Créances et Dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire de certaines créances est inférieure à la valeur comptable.

7 - Les provisions règlementées figurant au bilan comprennent

Non applicable

8 - Subvention d'exploitation

Les subventions d'exploitation sont inscrites en produit de l'exercice, alors que les subventions d'équipement (ou d'investissement) sont comptabilisées au passif du bilan et donnent lieu à amortissement sur la même durée que les biens quelles ont servis à financer.

9- Indemnités de fin de carrière (IFC)

En application de l'article 123-13 du code de commerce, les engagements de l'association en matière d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite des membres de son personnel sont inscrits au bilan.

Les droits ainsi calculés sont réévalués en fonction de la probabilité pour l'entreprise de verser ces droits puis majorés des charges patronales au taux de 50%. Enfin le montant ainsi déterminé est actualisé.

Elle est conforme à la recommandation ANC 2013-02, sous réserve du fait que seules les personnes ayant atteint ou dépassé 50 ans dans l'exercice sont prises en compte dans le calcul.

10 - Rémunérations des dirigeants

En application des dispositions de l'art. 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, la rémunération des trois plus hauts salaires a représenté pour l'exercice, un montant de 133 455€ bruts, avantages en nature inclus.

11- Honoraires

Les honoraires des Commissaires aux Comptes s'élèvent pour l'exercice clos au 31/12/2022 à 9 560 euros pour à la certification des comptes.

12- Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature s'élèvent pour l'exercice clos au 31/12/2022 à 342,36 € pour le personnel bénévole.

13 - Faits marquants de l'exercice

La somme de 26 951.46 euros enregistrée dans le compte 103400 « apport avec droit de reprise » a été reclassée dans le compte 102400 « apport sans droit de reprise ».

La Fédération Léo Lagrange a remboursé à Campus Léo Lagrange la somme de 20 000 euros correspondant à une avance en compte courant.

La Fédération Léo Lagrange a remboursé à Campus Léo Lagrange la somme de 10 000 euros correspondant à une avance destinée à l'apesa.

Le Fonds de Dotation Léo Lagrange a versé 5 000 euros à Campus Léo Lagrange.

14 - Faits postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant

Tableaux Annexes

Association : CAMPUS LEO LAGRANGE
Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Variation des fonds propres

	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	23 838,16		26 951,46		50 789,62
Fonds propres avec droit de reprise	69 173,54			29 173,54	40 000,00
Ecarts de réévaluation					
Réserves	20 000,00				20 000,00
Report à nouveau	123 254,52		(70 684,90)		52 569,62
Excédent ou déficit de l'exercice	(70 684,90)		(108 950,39)	(70 684,90)	(108 950,39)
Situation nette	165 581,32		(152 683,83)	(41 511,36)	54 408,85
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement	2 220,87			437,01	1 783,86
Provisions réglementées					
Total	167 802,19		(152 683,83)	(41 074,35)	56 192,71

Association : CAMPUS LEO LAGRANGE
Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Tableau des immobilisations

Immobilisations	Montant début	Augmentations	Diminutions	Montant fin
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (1)	10 788.56		2 757.80	8 030.76
Total des immobilisations incorporelles	10 788.56		2 757.80	8 030.76
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Insta. générales, agencements des constructions				
Inst. techniques, mat. , et outillages industriels	4 698.02		475.00	4 223.02
Inst. générales, agencnts, aménagements divers	5 340.00			5 340.00
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier informatique	86 602.13	2 838.28	5 030.73	84 409.68
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles	96 640.15	2 838.28	5 505.73	93 972.70
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés	50.00			50.00
Prêts et autres immobilisations financières (2)	10 764.00			10 764.00
Total des immobilisations financières	10 814.00			10 814.00
TOTAL GENERAL	118 242.71	2 838.28	8 263.53	112 817.46

Association : CAMPUS LEO LAGRANGE
Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Tableau des Amortissements

Amortissements	Montant début	Augmentations	Diminutions	Montant fin
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 751,59	36,97	2 757,80	8 030,76
Total des immobilisations incorporelles	10 751,59	36,97	2 757,80	8 030,76

Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements des constr.				
Installations techniques, matériel et outillage indust.	3 722,29	453,26	475,00	3 700,55
Installations générales, agencements, aménagements	2 622,46	534,00		3 156,46
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	38 915,97	14 762,46	3 757,83	49 920,60
Emballages récupérables et divers				
Total des immobilisations corporelles	45 260,72	15 749,72	4 232,83	56 777,61

TOTAL GENERAL	56 012,31	15 786,69	6 990,63	64 808,37

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début N	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin N
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Association : CAMPUS LEO LAGRANGE
Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des Créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)	1 804,00		1 804,00	1 804,00
Autres immobilisations financières	8 960,00		8 960,00	8 960,00
Total actif immobilisé	10 764,00		10 764,00	10 764,00

Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux	20 423,75	20 423,75		33 171,30
Autres créances clients	824 422,51	824 422,51		949 792,74
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)				10 000,00
Débiteurs divers	3 344,18	3 344,18		1 966,20
Total actif circulant	848 190,44	848 190,44		994 930,24

Charges constatées d'avance	3 929,94	3 929,94		4 076,88

TOTAL DES CREANCES	862 884,38	852 120,38	10 764,00	1 009 771,12
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

Association : CAMPUS LEO LAGRANGE
Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des Provisions

Nature des provisions	Montant au début 2022	Augmenta-tions : Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Montant à fin 2022
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions règlementées				
Total des provisions règlementées				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Sous total provisions pour risques				
Provisions pour pensions et obligations similaires	36 852,24		9 436,42	27 415,82
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer				
Sous total provisions pour charges	36 852,24		9 436,42	27 415,82
Autres provisions pour risques et charges	18 133,61		14 827,32	3 306,29
Total des provisions pour risques et charges	54 985,85		24 263,74	30 722,11
Provisions pour dépréciation				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur immobilisation de titres mis en équivalence				
Sur immobilisation de titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	33 171,30	7 712,25	20 459,80	20 423,75
Autres provisions dépréciations				
Total des provisions pour dépréciation	33 171,30	7 712,25	20 459,80	20 423,75
TOTAL GENERAL	88 157,15	7 712,25	44 723,54	51 145,86

Association : CAMPUS LEO LAGRANGE
Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

État des Dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
à un an maxi	77 599,75	21 511,85	56 087,90		98 969,28
à + de un an					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs et comptes rattachés	430 062,36	430 062,36			490 249,48
Personnel et comptes rattachés	47 246,43	47 246,43			39 687,56
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	67 131,03	67 131,03			87 745,43
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée					
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	5 466,72	5 466,72			6 770,87
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)					
Autres dettes	110 251,81	110 251,81			104 538,45
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	108 538,55	108 538,55			64 233,40
TOTAL DES DETTES	846 296,65	790 208,75	56 087,90		892 194,47

Emprunts souscrits en cours d'exercice euros
Emprunts remboursés en cours d'exercice 21 362,64 euros

Association : CAMPUS LEO LAGRANGE
Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Engagements financiers

Engagements donnés	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Avals :						
Cautions :	NEANT					
Garanties :						
Autres :						
Total						

Engagements reçus	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Avals :						
Cautions :						
Caution République Française PGE	69 817					69 817
Garanties :						
Autres :						
Total	69 817					69 817

Association : CAMPUS LEO LAGRANGE
Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Rubriques	Entreprises Liées	Participations
Actif Immobilisé		
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Actif Circulant		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	128 674,37	
Autres créances		
Capital souscrit, appelé, non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	338 518,04	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	60 000,00	

Association : CAMPUS LEO LAGRANGE
Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges à payer -

Nature des charges	2022	N-1
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	24.99	31.88
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Total dettes financières	24.99	31.88

Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 320.25	24 908.94
Dettes fiscales et sociales	65 442.25	48 972.45
Total dettes d'exploitation	77 762.50	73 881.39

Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 220.24	2 407.05
Total dettes diverses	4 220.24	2 407.05

Autres		
Total autres dettes		
TOTAL	82 007.73	79 926.36

Association : CAMPUS LEO LAGRANGE
Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Produits à recevoir

PRODUITS A RECEVOIR	2022	N-1
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Total immobilisations financières		

Créances		
Créances clients et comptes rattachés	404 835.25	296 459.90
Autres créances	3 248.18	1 966.20
Total créances	408 083.43	298 426.10

Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total disponibilités et divers		

Autres		
Total autres		

TOTAL	408 083.43	298.426.10

Association : CAMPUS LEO LAGRANGE
Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges et produits constatés d'avance

Nature des charges	2022	N-1
Charges d'exploitation :	3 929,94	4 076,88
Total	3 929,94	4 076,88
Charges financières :		
Total		
Charges exceptionnelles :		
Total		
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	3 929,94	4 076,88
Comparatif BILAN (Bilan Actif : 2050 rubrique CH)	3 929.94	4 076,88

Nature des produits	2022	N-
Produits d'exploitation :	108 538,55	64 233,40
Total	108 538,55	64 233,40
Produits financiers :		
Total		
Produits exceptionnels :		
Total		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	108 538,55	64 233,40
Comparatif BILAN (Bilan Passif : 2051 rubrique EB)	108 538,55	64 233,40
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	112 468,49	68 310,28

Charges exceptionnelles

Nature des charges	2022	N-1
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Pénalités sur marchés		
Pénalités et amendes fiscales et pénales		
Dons, libéralités		
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice		
Subventions accordées		
Rappels d'impôts		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	494,09	
Total charges exceptionnelles sur opérations de gestion	494,09	
Charges sur exercices antérieurs		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 272,90	375,71
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
Total valeurs comptables des éléments d'actifs cédés	1 272,90	375,71
Autres charges exceptionnelles		
Malis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Malis provenant du rachat de titres propres		
Charges exceptionnelles diverses		
Total autres charges exceptionnelles		
Autres Total autres		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles	1 766,99	375,71

Produits exceptionnels

Nature des produits	2022	N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Dédits et pénalités perçus sur achats et ventes		
Libéralités reçues		
Rentrées sur créances amorties		
Subventions d'équilibre		
Dégrèvements d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Total produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits sur exercices antérieurs		
Produits des cessions d'éléments d'actif		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
Total produits des cessions d'éléments d'actif		
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat	437,01	437,01
Autres produits exceptionnels		
Bonis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Bonis provenant de rachat ou de ventes de titres propres		
Produits exceptionnels divers		
Total autres produits exceptionnels		
Autres		
Total autres		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL	437,01	437,01

Association : CAMPUS LEO LAGRANGE
Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Effectif moyen

Catégories	Effectif moyen salarié	
	2022	N-1
Cadres	2	1
Agents de maîtrise	26	27
Employés et techniciens		1
Autres :		
Total	28	29

Association : CAMPUS LEO LAGRANGE
Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Membres de l'unité économique et sociale

Notre association adhère à l'unité économique de la Fédération Léo Lagrange, qui est le chef de file.

Cette unité regroupe les associations suivantes :

- l'Etablissement Régional LEO LAGRANGE CENTRE EST
- l'Etablissement Régional LEO LAGRANGE NORD ILE DE FRANCE
- l'Etablissement Régional LEO LAGRANGE MEDITERRANEE
- l'Etablissement Régional LEO LAGRANGE OUEST
- l'Etablissement Régional LEO LAGRANGE SUD OUEST
- SAS LEO LAGRANGE PETITE ENFANCE EN PAYS DE GEX
- SAS LEO LAGRANGE PETITE ENFANCE ALSACE LORRAINE
- SAS LEO LAGRANGE PETITE ENFANCE BOURGOGNE FRANCHE COMTE
- SAS LEO LAGRANGE PETITE ENFANCE AURA NORD
- SAS LEO LAGRANGE PETITE ENFANCE AURA SUD
- l'Institut de formation IFRA
- l'Institut de formation A2F
- l'Institut de formation INSTEP IDF
- l'Institut de formation INSTEP OCCITANIE
- CAMPUS LEO LAGRANGE
- PREFACE
- UNSLL
- ALLDC